

Bordeaux, le 6 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARS Nouvelle-Aquitaine : Olivier Thenaille a pris ses fonctions de directeur de la délégation de la Haute-Vienne le 1^{er} janvier 2025



« Olivier Thenaille (53 ans), ancien avocat, responsable pendant 11 ans du Département des Affaires juridiques de l'ARS du Limousin puis de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a pris ses fonctions de directeur de la délégation de la Haute-Vienne le 1er janvier 2025.

Il est diplômé d'un **Master en droit public (mention grands services publics et institut d'études judiciaires)** obtenu en 1995 à la Faculté de droit de Limoges.

Il a exercé différents postes dans des organismes de l'Assurance maladie, notamment à la **Carsat du Centre-Ouest en tant que responsable du service juridique et inspection** ainsi que pour le compte de la **Caisse d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés (CNAVTS) en tant que Responsable du service juridique** et à la **Carsat Centre-Ouest de Limoges en tant que Responsable AMOA du projet national contentieux**. Son parcours professionnel l'a aussi conduit à exercer des fonctions à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de laquelle il était chargé de missions.

Sa nomination en tant que directeur de la délégation départementale de la Haute-Vienne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans le prolongement de son parcours interne au sein de l'Agence et son souhait de s'investir dans le pilotage et la mise en œuvre du projet régional de santé dans le département.

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

N° presse : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr